

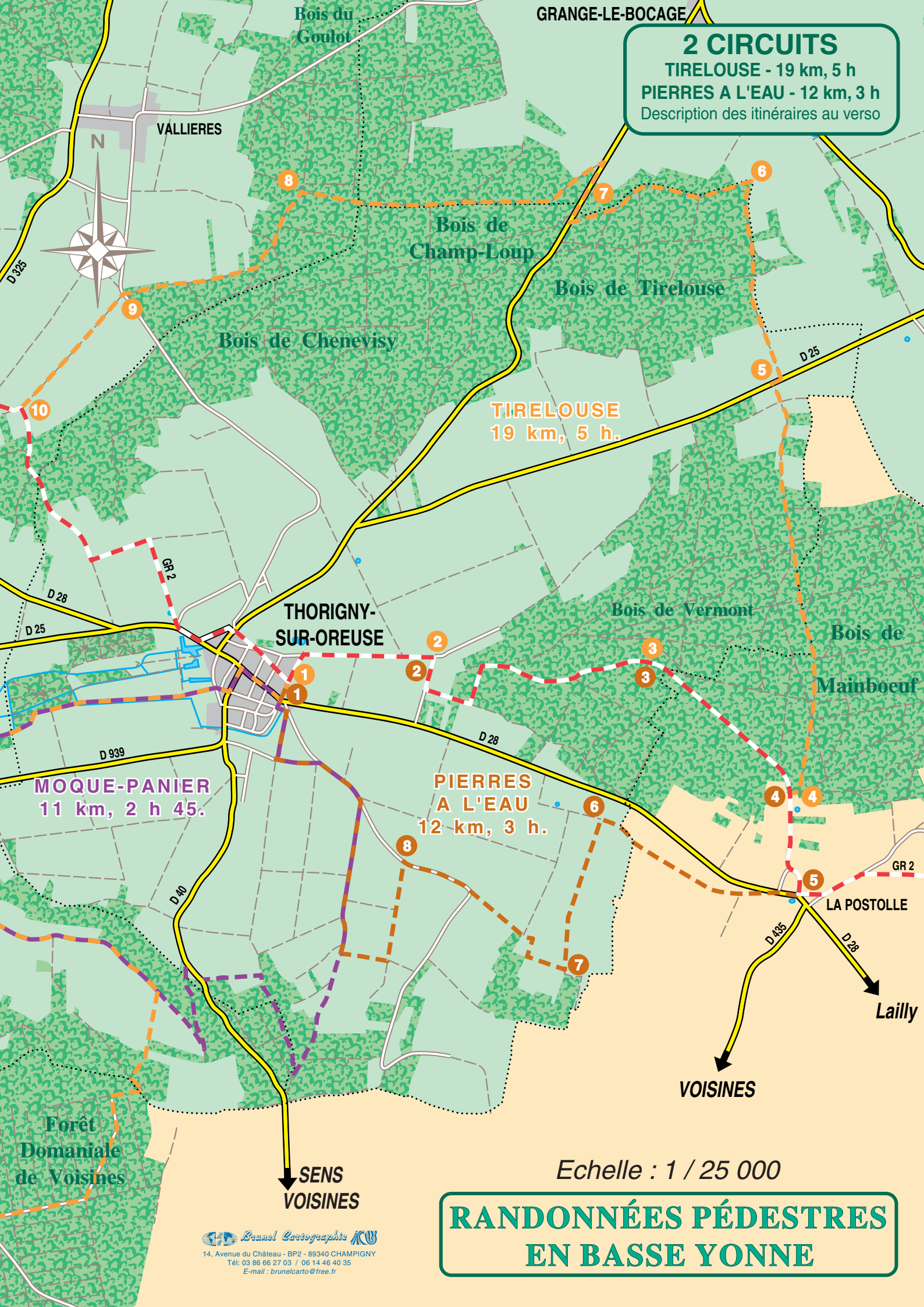
GRANGE-LE-BOCAGE

2 CIRCUITS

TIRELOUSE - 19 km, 5 h

PIERRES A L'EAU - 12 km, 3 h

Description des itinéraires au verso



THORIGNY-SUR-OREUSE

MOQUE-PANIER
11 km, 2 h 45.

PIERRES
A L'EAU
12 km, 3 h.

LA POSTOLLE

Lailly

VOISINES

Echelle : 1 / 25 000

**RANDONNÉES PÉDESTRES
EN BASSE YONNE**

RANDONNÉES PÉDESTRES EN BASSE YONNE

PIERRES A L'EAU - 12 km, 3 h

Description de l'itinéraire

Départ de Thorigny-sur-Oreuse.

1. Au Château d'eau, prendre la route à droite. On se trouve sur le GR2.
2. A 700m, prendre à droite puis tout de suite, à gauche. 100m après être entré dans les bois, prendre le chemin de gauche puis de nouveau à droite.
3. Suivre le chemin à travers bois sur 2 Km.
4. A la sortie du bois, continuer en face sur le le GR2. Entrer dans la Postolle pour avancer jusqu'à l'église.
5. A l'église prendre à droite la R.D.28 en direction de Thorigny-sur-Oreuse sur 150 m, puis emprunter pendant 1,100 Km le chemin à gauche.
6. Suivre le chemin à l'équerre à gauche eu direction d'un bosquet à 900 m au sud.
7. Prendre à droite avant le bosquet. Encore à droite puis à gauche pour suivre la lisière et atteindre la route goudronnée que l'on suivra sur 400 m.
8. Prendre à gauche, monter sur 600 m avant de suivre le chemin à droite sur 250 m et prendre franchement à droite pour rejoindre la route goudronnée qui vous conduira à gauche vers le stade de Thorigny et votre parking.

TIRELOUSE - 19 km, 5 h

Description de l'itinéraire

Départ de Thorigny-sur-Oreuse.

1. Au Château d'eau, prendre la route à droite. On se trouve sur le GR2.
2. A 700m, prendre à droite puis tout de suite, à gauche. 100m après être entré dans les bois, prendre le chemin de gauche puis de nouveau à droite.
3. Suivre le chemin à travers bois sur 2 Km.
4. A la sortie du bois, ne plus suivre le GR2. Mais prendre le chemin de gauche qui redescend tout droit à travers les bois pendant 2 Km.
5. Traverser alors la route pour prendre le chemin en face qui longe les bois.
6. A 1 Km, prendre le chemin à gauche qui s'enfonce dans les bois. Le suivre sur 1 Km jusqu'à la départementale.
7. La suivre à droite sur 100m puis prendre le chemin à gauche dans les bois. Le suivre sur 1,600 Km.
8. A l'intersection, prendre le chemin de gauche pendant 200 m, puis à droite. On longe les bois pendant 500 m pour rejoindre la route de Vallières.
9. La traverser et prendre le chemin en face.
10. A 500m, à l'intersection, prendre le chemin de gauche (GR2) qui redescend sur Thorigny.

AMIS RANDONNEURS

Nos circuits de randonnée sont conçus sous forme de boucles. Nous avons donné un nom emprunté au terroir à chacune d'elles.

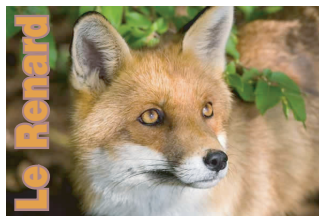
Vous ne serez donc pas étonnés de lire deux mêmes noms sur deux flèches opposées que vous rencontrerez à certains carrefours puisque vous randonnez sur un circuit fermé.

La nature est accueillante. Respectez-là, elle est fragile. Gardez vos chiens en laisse, ne dérangez pas les animaux.

Les champs, les clôtures et les forêts appartiennent toujours à quelqu'un. Prenez-en soin comme s'ils étaient à vous. Ne piétinez pas les récoltes, ne cassez pas les branches d'arbre. Les restes de votre pique-nique ne sont pas très encombrants, ramenez-les à la maison ou à la première poubelle.

Les chemins que vous allez emprunter ne font pas tous partie du domaine public, certains appartiennent aux associations foncières de remembrement. Ils servent aux agriculteurs à exploiter leurs champs, aussi nous vous demandons de ne pas les encombrer avec votre véhicule pendant votre promenade. Garez plutôt votre voiture sur les parkings existants dans les villages ou les hameaux.

LA FAUNE LOCALE LE RENARD ROUX



Le Renard roux est une espèce de Canidés de taille moyenne. C'est un mammifère au pelage roux marqué de blanc sous le ventre et la gorge, au museau pointu, aux oreilles droites et à la queue touffue.

L'espèce est classée dans l'ordre des carnivores, mais il a un régime alimentaire omnivore à prédominance carnivore, et se nourrit surtout de rongeurs et de lapins, mais aussi d'insectes, de poissons ou de fruits.

Le Renard roux se reproduit en février, pour une mise bas de mars à mai. Celle-ci s'effectue à l'abri d'un terrier, alors que, le reste de l'année, le renard vit presque exclusivement au grand air.

Le Renard roux est un animal considéré comme rusé, et souvent représenté ainsi dans les contes.

L'homme le chasse pour ses déprédations sur les petits animaux d'élevage et aussi parce que le renard est un des vecteurs de la rage et de l'échinococcose alvéolaire, mais une campagne de vaccination antirabique a rapidement permis d'éradiquer la rage d'Europe de l'Ouest.